

## APPEL A PROJETS 2019

**Création et diffusion d'un concept de théâtre  
participatif sur la prévention, le Bien vivre et le  
« Prendre soin de soi ».**

**Date limite de réception des dossiers : dimanche 02 juin 2019 minuit**

### ❖ Pourquoi un tel projet ?

Dans le cadre d'un programme régional inter-régimes de prévention (PRIP), les caisses de retraite CARSAT AQUITAINE/MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE ET SECURITE SOCIALE DES INDEPENDANTS ont délégué à des associations Santé, Education, Prévention sur les territoires (ASEPT) la mise en œuvre d'actions de prévention primaire à destination des seniors. Ces actions ont pour but de promouvoir des comportements qui favorisent un vieillissement en bonne santé. Ce sont des actions du type réunions, conférences ou atelier de 6 à 12 séances sur des sujets variés : mémoire, activité physique, nutrition, gestion du stress, projet de vie à la retraite...

Toutefois certaines de ces actions perdent de leur attraction, les jeunes seniors étant à la recherche d'actions de prévention plus dynamique et interactive.

Depuis quelques années, les Caisses de retraite, dans le cadre de leur mission de prévention auprès des seniors, se sont donc engagées dans le développement de spectacles musicaux (« avant j'étais vieux » et « vieillir c'est vivre ») alliant théâtre et musique avec pour objectifs de sensibiliser le public des seniors à la prévention, promouvoir le bien vivre et plus globalement inciter chacun d'entre nous à prendre soin de soi et des autres.

Les constats qui ont pu être faits : retours du public très positifs, l'apport d'un regard original sur la prévention avec l'envie d'aller plus loin et notamment d'entrer dans des programmes de prévention pour apprendre les bonnes pratiques dans leur vie quotidienne.

Afin de poursuivre et de consolider la dynamique de prévention enclenchée par les spectacles qui viennent en soutien de la politique de prévention des caisses, ces dernières se proposent de promouvoir un nouveau type de concept de théâtre permettant une interaction avec le public qui serait adapté à des salles de plus petite capacité et quelque soit le territoire (urbain et rural).

Les Caisses de retraite lancent ainsi un appel à projets concernant la conception, la diffusion et l'organisation d'un nouveau concept de théâtre interactif sur la thématique de la prévention et du bien vivre à la retraite.

Ce projet fait partie d'une dynamique globale de développement du Programme Inter-régime Régional de Prévention développées par les Caisses et permet d'offrir aux retraités des ouvertures inédites sur le monde de la prévention à travers la culture et les arts.

**Cet appel à projet s'adresse aux compagnies de théâtre. C'est sur la pertinence des projets et en fonction du parcours des structures que les candidatures seront retenues.**

### ❖ Quels Objectifs ?

Concevoir et réaliser un nouveau concept de théâtre interactif sur la thématique de la prévention et du bien vivre à la retraite et du « Prendre soin de soi ». Le spectacle permettra de mettre en lumière, dédramatiser, interpeller, provoquer le public sur les comportements en prévention. Les mots clefs : **découvrir la prévention autrement.**

Organiser/gérer et superviser une tournée dans la région Aquitaine (départements : 24, 33,40,47,64)

### ❖ Qui peut répondre ?

Peuvent être éligibles, les personnes morales de droit public ou privé disposant d'une compétence professionnelle allant de la conception du spectacle à sa diffusion sur le territoire.

La structure doit être dotée de moyens humains, logistiques et techniques professionnels suffisants pour garantir la faisabilité du projet.

Elle doit respecter les différentes législations en vigueur.

### ❖ Quels critères de sélection ?

- Les candidatures seront sélectionnées par un comité composé de représentants des institutions CARSAT AQUITAINE/MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE ET SECURITE SOCIALE DES INDEPENDANTS.

- Les décisions du jury sont sans appel et seront communiquées personnellement aux candidats sans que le jury soit tenu de justifier ses décisions.

### ❖ Quels critères d'attribution ?

- La nature, les objectifs, le contenu et la qualité du projet présenté,
- L'expérience dans le domaine,
- La cohérence du budget et la viabilité du projet,

**Le jury, pour faciliter la sélection, se donne le droit de demander des renseignements complémentaires aux candidats et se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté les meilleures offres.**

### ❖ Quelles modalités d'attribution de l'aide financière ?

L'aide financière sera accordée sous la forme de subvention, sur décision de la Commission d'Action Sociale de chaque institution. L'engagement financier fera l'objet d'une convention entre les Caisses de retraite et le promoteur du projet afin de garantir les meilleures conditions de réalisation et de fournir les éléments de contrôle nécessaires.

### ❖ Quels documents à fournir :

- Un courrier de candidature accompagné d'un dossier rédigé par la structure incluant :
  - la présentation de la structure et de ses expériences passées et projets à venir
  - une approche du projet de théâtre participatif proposé portant sur la partie artistique (écriture, conception et production) mais également sur la partie technique (logistique nécessaire).
  - Un devis du projet détaillé sur l'ensemble des prestations à mettre en oeuvre.
- Les statuts de la structure + Inscription au Journal Officiel pour les associations ou Extrait K BIS pour les sociétés + licence d'entrepreneur du spectacle
- Le rapport d'activité de l'année N-1 de la structure
- Le compte de résultat et bilan de l'année N-1 de la structure signés du représentant légal de la structure

- une attestation de l'année en cours de paiement régulier des cotisations sociales auprès de l'organisme de recouvrement compétent,
- un RIB

NOTA BENE : tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié et sera systématiquement refusé.

#### ❖ Comment y répondre ?

Les dossiers doivent être envoyés à Sylvie ANDREANI au plus tard le **dimanche 02 juin 2019 minuit par courriel à** l'attention de [sylvie.andreani@secu-independants.fr](mailto:sylvie.andreani@secu-independants.fr)

#### ❖ Contact utile :

Les candidats peuvent contacter SYLVIE ANDREANI pour toute information complémentaire, en s'adressant à :

Tel : 05 57 00 05 19 - Courriel : [sylvie.andreani@secu-independants.fr](mailto:sylvie.andreani@secu-independants.fr)

**Vous trouverez ci-joint le règlement de participation détaillant le projet.**